

ECOLE DE DANSE

4EME ART - DIANE TSITERA

LE LABO - ECOLE DE DANSE 4EME ART - DIANE TSITERA
7 RUE JULES FERRY - 33350 CASTILLON - LA - BATAILLE

TEL 06786180 - email : diane.tsitera@orange.fr - site internet : www.quatriemeart.com

Facebook : Le LABO-Espace Danse Tsitera

Instagram: lelaboespacedansetsitera

REGLEMENT INTERIEUR – 2023-2024 CONDITIONS GENERALES DE L'ETABLISSEMENT

Inscription aux cours / Abonnement

1. Le prix de l'abonnement représente 30 cours/an pour 1 cours (proportionnel en fonction du nombre de cours). **Engagement à l'année**

2. L'école est fermée le dimanche, ainsi que les jours fériés. Fermeture également durant le week-end de l'Ascension (du jeudi au dimanche inclus) – Le reste de l'année, nous suivons le calendrier scolaire ; de ce fait, **les cours sont interrompus durant les vacances scolaires** (Toussaint, Noël, Hiver, Printemps et vacances d'été).

3. Les inscriptions se font directement en ligne ou via la directrice de l'école de danse.

4. **Aucun remboursement de tout ou partie du forfait ne sera consenti sur les cours ni les frais annexes .Engagement à l'année.** En cas de COVID (confinement, décisions du gouvernement, etc), les cours seront assurés en extérieur ou sous forme de stage ou par visio via Zoom).

Documents obligatoires :

- **Certificat médical** attestant que l'élève est apte à la pratique de la Danse, valable 3 années consécutives
- **Frais annexes comprenant la Licence FFD pour la saison 2023-2024.**
- **Règlement de l'abonnement ANNUEL en 1 ou 10 fois en CB. Des paiements en espèces peuvent être acceptés en 1 fois** (totalité de l'année). Possibilité de prendre des cours à la carte pour les cours de Pilates et Adultes.

Concernant les cours

1. **Les cours manqués**, quel qu'en soit le motif, **ne pourront être rattrapés.**

2. **Les cours ne sont pas autorisés au public**, sauf lors des portes ouvertes.

3. **Règles de bonne conduite** : La direction se réserve le droit d'interdire l'accès de l'école à toute personne dont elle estime que le comportement ou la présence est susceptible de porter atteinte à la morale élémentaire, au respect des personnes ou à la sécurité.

4. **Obligations de l'élève** : Après son inscription, l'élève est tenu d'observer les consignes données par les professeurs de Danse, en matière de discipline, durant les cours ou en dehors de ceux-ci. Il doit respecter les règles de sécurité en vigueur, les règles d'hygiène de rigueur, les lieux et le matériel pédagogique. Il est strictement interdit de fumer (cigarette/vapoteuse) dans l'établissement.

5. **Assurances** : Les prestations et les cours sont accessibles seulement aux personnes ne présentant pas de problème de santé incompatible avec la pratique de la Danse (certificat médical).

6. **Tenues pour les cours**: Les cheveux doivent être obligatoirement attachés.

- Pour la Danse Classique: justaucorps, collants, ½ pointes et chignon sont OBLIGATOIRES.
- Pour le contemporain, Moderne, Jazz: Short Noir, Tee-shirt ou justaucorps
- Pour le Hip-Hop, baskets réservées à cet effet.
- Eveil/ Initiation: Justaucorps, Collant de danse sans pied et chignon sont OBLIGATOIRE

Communication / Photos / Vidéos

1. **Communication** : Les informations sur les activités de l'école sont communiquées sur le site internet de l'établissement, facebook, ainsi que dans les espaces (hall, tableau affichage) destinés à cet effet.

2. **Photos et vidéos** : Des photos ou vidéos sont susceptibles d'être réalisées à l'occasion de certains cours et durant les répétitions et spectacles de l'école de Danse. Elles peuvent être publiées par l'Ecole de danse.

Stationnement : Il est impératif de respecter le stationnement (risque d'enlèvement des véhicules) et le voisinage.

Spectacle de fin d'année: un spectacle de fin d'année peut être proposé, les costumes sont soumis à location.

Le présent règlement intérieur sont réputés acceptés dès l'inscription.